

Hôtel de Ville (Place de l'Hôtel-de-Ville N° 1)

constr. v. 1515-20. Le plus anc. édifice public de ce type dans le canton. Bât. goth. tardif avec tour d'escalier polygonale en saillie sur la place. Relève de la typologie de la maison seigneuriale et offre quelques parentés avec les vestiges du château de Colombier-sur-Morges (voir p. 281). Portail monumental de la tour daté 1682, par Pierre Billon. A l'angle, au 1er étage, niche goth. tardif occupée dès 1861 par la statue de la Justice provenant d'une fontaine et sculptée en 1651 par Jean-Baptiste Gallo. Au rez, arcades percées en 1748. Rest. en 1944-47. Annexe contiguë à l'O sur la Grand-Rue, constr. en 1620-21 par Daniel Cuhat. La plus anc. façade d'inspiration class. conservée à Morges. Rénov. v. 1945.

Morges

Une des plus belles villes neuves de Suisse romande, fondée à la fin du XIII e s., riche en témoins architecturaux des périodes fastes qu'elle a connues.

La ville fortifiée a été fondée v. 1286 par Louis Ier de Savoie, sire de Vaud. Son plan d'origine, dû sans doute à Huet de Morges, relève du type zaehringien. Inscrite dans un rectangle allongé, s'appuyant sur un château fort au S-O, elle comprend deux rues principales (Grand-Rue et Louis-de-Savoie), accompagnées de ruelles étroites servant anciennement d'égout, une place du marché et des rues de dessertes transversales. Elle est agrandie, probablement déjà vers la fin du XIIIe s., par la création d'une troisième rue longitudinale (Couvaloup) et le prolongement vers l'E des artères principales. Les halles et le port sont établis à proximité immédiate du château. Agrandi et fortifié en 1690, le port, un des principaux points d'échange du Léman, contribue à la prospérité de la ville. Les premières atteintes à l'enceinte médiévale remontent à la 2e moitié du XVIIIe s., alors que l'implantation du nouveau temple vers 1770, l'établissement de maisons de campagne et de faubourgs, côté Lausanne puis Genève, marquent les débuts de l'extension urbaine hors les murs. Les quais sont établis, par étapes, entre 1851 et 1901 et le port se mue en port de plaisance. Les quartiers périphériques se développent de tous côtés, aux XIXe et XXe s. Dans le centre historique, la typologie des maisons privées est commandée par le parcellaire en lanières étroites et contiguës. Il permet l'implantation de deux corps de logis séparés par une cour centrale d'aération et d'éclairage où se situe le plus souvent l'escalier. Certaines façades présentent des traits gothiques tardifs, bien que la plupart d'entre elles doivent leur aspect actuel aux XVIIIe-XIXe s.

Adresse de contact pour toute information concernant l'Inventaire PBC:

Office fédéral de la protection de la population OFPP, Protection des biens culturels PBC
Monbijoustrasse 51A, 3003 Berne, 031 322 51 56
www.kulturqueterschutz.ch -> Français

